Montrer nos enfants sur les réseaux sociaux ? - Transcription en français

REJOINS LE CLUB VIP:

- Transcriptions PDF bilingues FR + anglais / FR+ espagnol / FR + portugais / FR + allemand.
- Le cours interactif "je vous explique" une fois par semaine où j'explique les conjugaisons, les temps, le vocabulaire, la culture, des contenus en contexte.
- la vidéo et l'audio des contenus sans générique, ni annonce, ni publicité.
- Une grande communauté de français avec + de 350 membres.
- Le chat du club VIP en groupe privé : 1h / semaine

<u> ← Clique ici pour devenir membre du club VIP maintenant.</u> →

Bonjour et bienvenue dans le podcast Fluidité, épisode cent trente-trois (133). Le sharenting, c'est le fait pour les parents de partager des photos de leurs enfants sur les réseaux sociaux. Il vient de la contraction des mots anglais "share" qui veut dire partager et "parenting" qui veut dire la parentalité, donc le fait d'éduquer des enfants. Mais, on sait maintenant que montrer des enfants sur internet peut être très dangereux. Alors, la France a décidé d'agir en ce sens pour respecter la vie privée des enfants. C'est de ce sujet d'actualité française dont je vais vous parler maintenant, mais pour ça, restez à l'écoute.

[GÉNÉRIQUE]

Avant de commencer, je voudrais vous parler de notre club VIP. C'est ma page Patreon où vous avez du matériel pour étudier mes contenus et devenir meilleur en français. Par exemple, pour chaque contenu que je fais, vous avez des bonus exclusifs comme la liste du vocabulaire, les transcriptions bilingues, la version audio et vous recevez les contenus avant le public. Donc tout pour favoriser votre immersion.

Le club VIP, c'est aussi une grande communauté avec plus de trois cents cinquante (350) apprenants de français. On discute ensemble tous les jours sur un groupe Télégram privé. On fait différentes activités de français deux fois par semaine en appel vidéo donc vous pourrez aussi pratiquer votre français, trouver ou partager des ressources avec d'autres apprenants du monde entier et vous faire des amis. Vous allez pratiquer votre français en prenant du plaisir et c'est crucial pour rester motivés.

Pour vous inscrire au club VIP, je vous laisse le lien dans la description sur les plateformes de podcast et sur Youtube pour rejoindre notre club VIP sur Patreon. Vous pouvez rester autant de temps que vous voulez et venez avec plaisir. Je fais souvent des promotions, donc n'hésitez pas à aller voir ma page Patreon.

Les gens adorent publier des photos ou des vidéos sur les réseaux sociaux. Et, souvent, leurs enfants sont dessus, c'est-à-dire qu'ils apparaissent sur le contenu publié. Ou alors, les parents prennent directement leurs enfants en photo ou en vidéo pour les montrer au public sur internet. Cette pratique est de plus en plus courante et elle est déjà devenue banale pour beaucoup d'entre nous. D'autres vont encore plus loin en créant un compte

Instagram ou Tiktok au nom de leur petite fille ou de leur petit garçon pour le ou la mettre sur le devant de la scène, pour que l'enfant soit la vedette, la star. C'est le cas pour quelques influenceurs qui peuvent toucher de gros revenus grâce à leur enfant sur les réseaux sociaux.

Et selon une enquête britannique, un enfant apparaît en moyenne sur mille trois cents (1300) photos publiées en ligne avant l'âge de treize (13) ans. C'est énorme!

Et si poster des photos de ses enfants est une pratique courante, elle n'est pas du tout anodine, donc il y a des conséquences possibles auxquelles on ne pense pas forcément sur le coup, sur le moment. Mais alors, pourquoi ça poserait problème ?

Alors, internet est un vaste monde et il n'y pas que des personnes bienveillantes sur la toile, mais il y a également des personnes malveillantes.

Un des risques majeurs, ce sont les réseaux criminels et en particulier les réseaux pédocriminels qui récupèrent les images ou vidéos des touts petits pour des utilisations horribles qu'on n'a pas envie d'imaginer. Et encore plus quand les enfants sont en maillot de bain ou à moitié dénudés sur les contenus, quand ils sont à la plage ou à la piscine par exemple.

En plus, si on publie une photo ou une vidéo sur un réseau social, on peut ajouter la localisation, donc le lieu où la photo a été prise ou la vidéo a été filmée. Ce qui peut-être encore plus risqué puisque ces personnes malveillantes pourraient suivre un enfant à la trace, ça veut dire le suivre de très près.

Il y a aussi d'autres problèmes qui peuvent se poser à cause de l'intelligence artificielle. En effet, depuis quelques mois, on a vu exploser l'utilisation de cette nouvelle technologie qui a fait d'énormes progrès très rapidement et qui va avancer de façon exponentielle à l'avenir. La reconnaissance faciale permet maintenant de retrouver un enfant ayant grandi avec une photo de lui adulte quelques années plus tard. C'est-à-dire que si l'intelligence artificielle analyse la photo d'un enfant ou d'un adolescent et qu'on publie une photo de lui une fois adulte, l'intelligence va pouvoir retrouver les photos de lui quand il était enfant. Ce qui pose un gros problème de confidentialité et de vie privée.

Un autre problème peut se poser, ce sont les moqueries ou le chantage à l'école. La photo ou la vidéo d'un jeune adolescent pourrait être détournée ou utilisée par ses camarades de classe pour se moquer de lui et ainsi créer du harcèlement moral. D'ailleurs, récemment, un enfant s'est suicidé à cause du harcèlement qu'il avait subi à l'école et cette nouvelle a fait la une des journaux. Donc le harcèlement à l'école devient de plus en plus sanctionné et surveillé et le cyber-harcèlement en fait partie.

Il y a un autre risque, c'est celui de l'usurpation d'identité. Certaines entreprises peuvent utiliser, contre leur gré, l'image des enfants pour promouvoir des produits ou des services, alors que ce sont des arnaques, en fait. "Contre le gré de quelqu'un", ça veut dire sans son accord, sans son consentement, donc sans l'accord de l'enfant.

Après, il y a d'autres risques, mais je voulais vous citer les principaux.

Mais, il y a un manque de prévention de la part des plateformes, de la part de tous ces réseaux sociaux. Ils ne communiquent pas ou très peu sur la question de la protection des mineurs sur internet et ne font pas de sensibilisation.

On pourrait, par exemple, imaginer une intelligence artificielle qui reconnaîtrait qu'il y a un enfant sur la photo ou la vidéo et qui afficherait un message d'avertissement ou qui

proposerait un outil pour flouter le visage des enfants, mais ce n'est pas le cas pour l'instant. "Flouter", ça veut dire rendre flou une image, rendre une image trouble et pas nette. En français, on dit qu'une photo est nette ou qu'elle est floue.

D'ailleurs, le gouvernement allemand a récemment lancé une campagne de sensibilisation dédiée aux parents aux sujets des contenus comportant des enfants sur les réseaux sociaux.

Alors, le gouvernement français a décidé de réagir en la matière et a voulu proposer une loi afin de garantir le respect de la vie privée des enfants sur internet et de les protéger. La proposition de loi a été acceptée à l'unanimité en mars dernier par l'assemblée nationale et en mai dernier par le Sénat. Si vous voulez comprendre comment fonctionnent le vote et l'adoption des lois en France, j'ai fait un épisode entier qui vous expliquera tout le système politique français.

Ce texte de loi a pour but premier de sensibiliser les parents aux risques que les enfants courent et il prévoit également des sanctions si certaines limites sont dépassées. En français, on dit aussi "courir un risque" comme synonyme de "risquer".

La loi n'a pas encore été adoptée puisqu'elle est toujours en cours de révision à l'heure actuelle, mais le gouvernement planche dessus et on en aura des nouvelles bientôt.

En fait, nous pouvons déjà agir avant que les lois ne changent. La meilleure solution serait bien entendu de ne jamais publier une photo ou une vidéo où des enfants apparaissent. Par contre, si on veut vraiment mettre en ligne un contenu avec nos enfants dessus, on pourrait flouter leur visage pour ne pas qu'ils soient reconnaissables, ni par quelqu'un, ni par une intelligence artificielle. Je vois aussi beaucoup de gens de mon entourage qui prennent une photo quand l'enfant est de dos, pour ne pas qu'on voit son visage et c'est une bonne alternative, je pense.

Récemment, le patron de Meta, Mark Zuckerberg, a publié une photo de famille où on peut le voir en compagnie de sa femme et de ses trois enfants.

Sur le visage des deux filles de Mark qui ont 7 et 5 ans, il y a un smiley pour ne pas qu'on les voie. Par contre, il n'a pas flouté son dernier enfant, un nouveau-né, donc un bébé de quelques mois à peine. En fait, je suppose qu'il sait que les intelligences artificielles ne sont pas encore assez efficaces pour pouvoir distinguer les nouveaux-nés entre eux puisque leur visage se ressemblent.

Une autre solution, c'est de publier le contenu uniquement pour une liste d'amis spécifiques. Sur Instagram, on peut choisir de ne montrer les stories ou les publications qu'à des contacts qu'on a choisis, sans que le contenu soit vu par le reste de nos amis ou de nos abonnés.

On peut également penser à mettre son profil en privé, pour autoriser uniquement des followers en qui on a confiance à voir nos publications et ainsi ne pas le laisser ouvert à tout le public.

En tout cas, en ce qui concerne mon épouse et moi, si on a des enfants un jour, on est tous les deux d'accord sur le fait qu'on ne les montrera pas sur les réseaux sociaux. Et de toute façon, ce n'est pas trop notre truc de se montrer sur internet et on publie rarement sur nos profils privés. On est probablement encore de la vieille école, de la "old school", comme on dit et on préfère partager les photos par messagerie instantanée à nos proches, comme par Whatsapp, par exemple. Même si, on sait que les photos vont quand même sur internet

quand on les partage sur une messagerie, mais le risque est moindre que si le contenu était public sur un réseau social.

Et vous ? Qu'en pensez-vous ? Est-ce que vous pensez que toute cette technologie va trop loin ? Est-ce que ça vous fait peur ? Est-ce que ces lois sont une bonne idée pour réguler tout ça, toute la question de la vie privée, de notre privée et de la vie privée des enfants sur internet ?

Et dites-moi dans les commentaires si vous avez aimé ce nouveau format où j'explique un sujet d'actualité spécifique.

Merci à toutes et à tous d'avoir regardé ou écouté cet épisode. J'espère que vous avez appris plein de français et plein de culture comme d'habitude. Si vous êtes restés jusqu'ici, l'épisode vous a intéressé, donc mettez un petit like. Et, n'hésitez pas à vous abonner à ma chaîne YouTube et à mon podcast et je vous dis à bientôt.